

La Caselle Enchênée

LA GAZETTE DE L'ASEL

FEVRIER 2015 - N° 39



Association de Sauvegarde de
l'Environnement du pays de
Lalbenque

Lettre d'un rescapé de l'attentat de Charlie-Hebdo

Fabrice Nicolino est un journaliste qui écrit des articles sur le thème de l'écologie dans plusieurs journaux français, dont Charlie Hebdo depuis le mois de janvier 2010. Il a été grièvement blessé à la jambe le 7 janvier dernier. Nous nous permettons de publier quelques extraits de cette longue lettre écrite par un écologiste intransigeant et un décroissant convaincu.

corps et de l'âme. Je n'ose penser à mon état si les manifestations de solidarité n'avaient rassemblé que quelques milliers de personnes. Un tel déferlement crée nécessairement un substrat, au sens agricole, un compost sur lequel pousseront les réponses que nous saurons formuler ensemble. Nul ne peut connaître le résultat de tels ébranlements, qui touchent à l'intime des cœurs. Mais

on peut du moins dire que sans ces fondations, rien n'aurait pu germer demain sur la terre dévastée de ce si petit pays de France. Nous sommes désormais face à une possibilité.

Vous le savez, je tiens la crise écologique, si dramatique, comme le cadre neuf dans lequel penser notre avenir commun, aussi compromis qu'il puisse paraître. Sous ma plume, il ne s'agit pas d'une formule, mais d'une conviction définitive. Elle implique, et je ne vais pas plus avant sur ce terrain instable, une politique révolutionnaire. Et démocratique, cela va de soi. Il faut définir les contours du Grand Partage. Partage de l'espace et des ressources, évidemment. Mais à condition d'y inclure nos frères les animaux, dont le sort maudit ne cesse d'aggraver celui de la psyché hu-

maine. Hors ce cadre-là, selon moi, il ne peut y avoir que ravage, destruction du monde, mortels affrontements.

Mais, durant mes nuits d'insomnie, dans les contacts avec les médecins et soignants, j'ai aussi suivi comme un cours accéléré d'écologie, au sens que je donne à ce mot transformateur. À propos du crime global qu'est l'agriculture industrielle, des folies de l'agroalimentaire, des délires de la chimie de synthèse, de ces maladies créés par l'exposition à tant de toxiques, du terrifiant problème posé par le stress hydrique – une raréfaction des ressources en eau, du climat.



« Je vais aussi bien que possible dans une telle situation. Après une grosse perte de sang, deux transfusions et une opération longue, retour au calme. J'ai reçu des balles dans chacune de mes jambes, j'ai une plaie à la hanche et une autre à l'épaule. Et pas mal d'éclats dans le corps, qui n'en repartiront pas. Ils rejoignent ainsi l'éclat d'une bombe fichée dans mon pied gauche depuis le 29 mars 1985. Ce jour-là - fatalitas ! -, j'ai été victime d'un attentat au cinéma parisien le Rivoli-Beaubourg.

La réaction si spectaculaire de la société française est évidemment un puissant baume pour les blessures du

Et c'est bien pourquoi je vomis notre classe politique. Aucun de ses membres ne saura se mettre au service de notre peuple et de l'humanité. Chacun joue sa partition attendue. Hollande prend la voix grave, espérant regagner quelques points de popularité, ce qui est d'ores et déjà acquis. Sarkozy, fidèle d'entre les fidèles à lui-même, essaie de se placer sur la photo. Valls peaufine son personnage bien connu de Clemenceau.

Et pourtant, l'espace existe. Il n'y a aucun doute qu'un politicien qui romprait avec l'ancien crèverait le plafond, et l'écran. Je vous parlais à l'instant de compost. Le soulèvement moral de notre peuple – pas tout le peuple, ne délirons pas – est la plus merveilleuse des nouvelles. Ce mouvement des profondeurs ne saurait disparaître tout à fait, et il ne pourra, en toute hypothèse, conserver des formes aussi belles. Considérons donc que s'est ouverte une fenêtre, que des forces hostiles tenteront de refermer au plus vite. Ce serait donc l'heure idéale du tournant, mais je redoute que l'occasion historique d'avancer dans la seule direction possible – la fin de la tragédie écologique – ne soit encore gâchée par la petitesse des idées et des caractères.

Considérons avec ceux qui le souhaitent la stupéfiante gravité de la crise écologique mondiale. Dans ce cadre très général, il faudra tout à la fois ouvrir en grand nos yeux, nos oreilles et notre cœur. Jamais la situation n'a été aussi favorable à notre cause. Franchement, qui aurait pu imaginer cette « insurrection des consciences » réclamée depuis si longtemps par mon ami Pierre Rabhi ?

Qui ? Personne. Nul ne savait qu'il existe encore dans ce pays une société vivante et fraternelle. Amorphe en apparence, gorgée de pub et de télé, se battant à l'occasion pour un téléphone portable, obsédée par les écrans plats et les bagnoles dernier cri, la France vient de montrer le visage du bonheur commun. À la stupéfaction générale. La tragédie qui nous a frappés a réussi l'impossible : créer de l'harmonie avec les gestes et les mots de millions de personnes anonymes. Le grand fleuve rentrera dans son lit, mais on se souviendra que la crue régénératrice n'est jamais loin de l'étiage.

Fabrice Nicolino

Certains vont peut-être trouver cette lettre d'un optimisme frôlant l'angélisme en accordant une importance excessive à l'émotion qui a rassemblé les français après les massacres de janvier. Cette insurrection des consciences risque de faire long feu. Nous en sommes bien conscients. Mais nous avons tenu à publier ces lignes car elles ont été écrites par un journaliste courageux qui, malgré les deux attentats dont il a été rescapé, continue de penser que l'islamisme n'est pas notre plus grand danger. La crise écologique reste à ses yeux le plus grand défi auquel l'humanité va devoir faire face. Nos gouvernants, si prompts à prendre les mesures nécessaires pour endiguer le terrorisme, le fanatisme et l'obscurantisme, sauront-ils faire preuve de la même clairvoyance et du même courage pour répondre aux grands défis écologiques d'aujourd'hui et de demain ? Il est permis d'en douter.

Les dessous cachés de la qualité de l'eau

Parmi les techniques aujourd'hui mises à l'honneur pour rester en bonne santé, il y a "le coup de gueule" afin de ne pas ruminer des pensées indigestes ! Voilà pourquoi, afin de nous préserver, nous venons en pousser un, sur le papier.

A l'heure où des gens inquiets se penchent sur l'avenir de la planète et, plus modestement, sur celui du canton ; à l'heure où l'on débat sur le nucléaire, les pesticides, la « mal bouffe », les gaz de schistes... comment se fait-il que si peu de personnes s'intéressent à la qualité de l'eau ? Seuls quelques soubresauts de lucidité apparaissent parfois, ici et là. Par exemple, il y a quelques années, Philippe Noiret avait fondé une Association pour faire connaître la pollution au césium et au mercure de l'eau de sa région, près de Carcassonne. Association qui a dû disparaître avec lui.

Les bien-pensants parlent d'économiser l'eau, mais quelle eau ! ?

Notre corps est fait principalement d'eau. La Vie existe grâce à la présence d'eau. Cro-Magnon se passait très bien de la plupart des choses qui font notre quotidien mais il ne se serait pas passé d'eau. Au XXI^{ème} siècle,

malgré toutes nos technologies, nous ne pouvons toujours pas nous en passer. Sans eau, pas de vie.

Vous allez répondre "mais nous avons de l'eau". Certes, mais si l'eau que vous buvez devient un poison, par accumulation dans votre organisme de métaux lourds, de molécules toxiques, tel l'arsenic patiemment instillé et qui fut à la mode il y a peu, auprès des empoisonneurs et empoisonneuses de tous poils, qu'en diriez vous ?

Il y a 40 ans, le taux de nitrates autorisé dans l'eau était 50 % inférieur à celui d'aujourd'hui. Serions-nous devenus plus résistants aux nitrates ? Ou sommes-nous simplement incapables ou non désireux de résoudre ce problème ?

En 2006, lorsque Tchernobyl pollua la planète, le taux de radioactivité rendit les rennes élevés par les Finlandais impropres à la consommation. Qu'à cela ne tienne ! L'OMS d'un coup de baguette magique releva d'autant le taux acceptable...

Arsenic, mercure, glyphosate (désherbant) et autres poisons se retrouvent dans un grand nombre de captages français, dont ceux de Lalbenque.

Les molécules de ces éléments ne dépassent généralement pas les doses estimées toxiques mais les conséquences d'une association entre elles sont totalement méconnues. Leur accumulation dans l'organisme est cependant indéniable.

Toutes les régions n'ont pas des sols aux propriétés de filtration de l'eau identiques.

Notre Causse est une zone sensible qui ne filtre pas efficacement et naturellement l'eau qui y circule trop vite (karst) d'où la liste impressionnante des molécules présentes dans notre eau, plus de 260 ! Seule une dizaine d'entre elles est inoffensive. Les seuils tolérables ne sont, paraît-il, pas dépassés. Envisageons cependant de remettre en question l'innocuité sur le long terme de ces 260 molécules.

Avec une eau impropre à la consommation, quelles solutions aurions-nous ?

1/ Fournir ou plutôt vendre de l'eau en bouteille à la population ad vitam aeternam. Ceci pourrait s'appliquer aux trois quarts de la France atteints par ce problème. Il ne faudrait cependant pas oublier de faire cuire vos pâtes, riz, légumes, de cuisiner vos soupes, de préparer café ou thé à l'eau en bouteille car les métaux lourds et les pesticides se moquent de l'ébullition, au contraire elle les concentre...

L'eau potable deviendrait chez nous comme dans des pays du tiers et quart monde un produit de luxe. Quelques multinationales se frotteraient les mains (mais n'est ce pas déjà le cas !)

2/ Remonter arbitrairement toutes les valeurs de potabilité des dites molécules...

3/ Se résigner et s'attendre à voir les maladies engendrées par ces poisons gagner du terrain

(Alzheimer, Parkinson, maladies auto-immunes et immunodéficientes, cancers,...)

4/ Espérer la « mithridatisation ».....(elle consiste à ingérer des doses croissantes d'un produit toxique afin d'acquérir, peut-être, une insensibilité ou une résistance vis-à-vis de celui-ci.)

Ou plus positivement :

5/ Réagir enfin et mettre en marche une politique d'eau saine. La législation française depuis 2013, via le Grenelle de l'environnement, préconise de très larges périmètres de

protection autour et en amont des captages afin d'assurer la qualité de l'eau. Des secteurs déterminés par des études hydrogéologiques des circuits d'approvisionnement en eaux des captages sont ainsi réservés au pastoralisme ou à une agriculture sans pesticides.

Les zones qui jouxtent nos captages de Loubejac et du Tréboulou ne semblent pas avoir été ainsi protégées au vu de la quantité d'intrants d'origine agricole dans l'eau...Il est peu probable que ces études aient été faites.

6/ Enfin, exiger que l'aluminium ne soit plus ajouté à l'eau pour la « clarifier ». Les dégâts provoqués par l'accumulation d'aluminium dans l'organisme ont été largement démontrés et médiatisés.

Ce serait là quelques mesures de bon sens, sans avoir à



passer par des technologies de dépollution qui coûteraient aux abonnés aussi cher que l'eau en bouteille.

Ci-après, pour étayer ces propos, l'indispensable et monstrueuse liste des molécules présentes dans l'eau du captage de Loubejac. Disponible sur le site: www.sante.gouv.fr/qualite-de-l'eau-potable (cliquer sur Midi-Pyrénées, puis Lot, puis la commune, puis le captage, puis faire défiler les dates)

Le captage du Tréboulou n'a d'ailleurs rien à envier à celui de Loubejac.

Louis et Nicole Couchoud

La boulangère de Fontanes

Nous connaissons tous l'ancien boulanger de Fontanes, Mr Roger Ramès, qui a fourni du pain pendant des décennies mais qui connaît la nouvelle boulangère qui a repris récemment l'activité de Mr Ramès ? Nous sommes encore bien peu à avoir découvert Brigitte Rochis qui, après avoir travaillé 10 ans dans le tourisme équestre et presque autant dans l'aéronautique, a décidé de changer radicalement de vie. Elle obtient l'an dernier un C.A.P de boulangerie et n'hésite pas à reprendre en novembre l'activité de Roger Ramès.

Un sacré pari pour ce petit bout de femme tonique, distribuant de vrais sourires et une gentillesse naturelle aux clients qui viennent acheter son pain. Car, Brigitte Rochis fait de son nouveau métier une sorte de sacerdoce : elle tient à redonner au métier de boulanger ses lettres de noblesse. Pas question pour elle d'aller trimer dans une boulangerie industrielle pour fabriquer un produit sans goût. .

Ses deux préoccupations principales : avoir la maîtrise complète de sa fabrication et faire plaisir aux gens. Son plus grand bonheur : vendre son pain à des touristes de passage pour que son pain voyage à travers la France. Demandez-lui de parler de son pain et, les yeux pétillants, elle devient intarissable.

Elle achète sa farine auprès de deux petits minotiers locaux, dont monsieur Moles de Castelnaud-Montratier, au moulin de Brousse, qui fabrique sa farine à partir de sa propre récolte en blé. Consciente de la nécessité de consommer local, elle pourrait acheter ailleurs une farine bien moins chère mais de moindre qualité. Cette farine est naturelle, sans rajout de gluten comme toutes les farines industrielles. Contrairement à beaucoup de boulangers qui cuisent leur pain dans des fours électriques, Brigitte fait cuire son pain, à 220 degrés, dans un four à bois à chauffe indirecte, avec le bois sous le four. Elle nous apprend, au détour de la conversation, qu'il est désormais interdit aux boulangers de cuire leur pain dans des fours anciens, à chauffe directe, avec bois dans le four même... pour des raisons d'hygiène !!! Mais oui, mon bon monsieur, il pourrait y avoir des germes, des microbes, de vilaines petites bêtes dans le bois à brûler dont les cendres seraient en contact avec le pain !!! Comme si le feu n'allait pas détruire tout ce petit monde microbien éventuel ! Hygiène, hygiène, que d'imbécillités commises en ton nom !

Le pain de Brigitte n'est, bien sûr, pas bio car la farine utilisée n'est pas une farine biologique. Mais monsieur Moles, son fournisseur principal, ne fait qu'un seul traitement désherbant après la levée du blé et un seul traitement fongicide deux mois avant la récolte. Un agriculteur minotier

qui a, au fil des années, considérablement réduit sa quantité d'intrants, chimiques ou pesticides.

Les points de vente du nouveau pain de Fontanes sont pour l'instant limités : sur place, à la boulangerie bien sûr mais aussi à l'épicerie de Montdoumerc, au Gamm Vert de Lalbenque, à l'épicerie de Fontanes (uniquement le lundi) et à Aujols, à l'atelier Margotte, le lundi et le jeudi.

Un conseil : faites comme moi qui, après avoir parlé à bâtons rompus avec Brigitte, lui ai acheté son « meunier ». Un régal presque consommé sur place, comme un gâteau, avant même d'être arrivé à la maison. Et faites-lui de la pub ! Une telle envie de réussir et de faire plaisir en offrant de la qualité à ses clients ne peut être qu'encouragée.

Daniel Pasquier



Une expo boudée par les écoles

Le 14 novembre dernier était inaugurée à la maison communautaire, avec un public nombreux, l'exposition des Amis de Lalbenque qui commémore le centenaire de la grande guerre. Une exposition de qualité qui retrace les événements de l'année 1914 et qui rend hommage aux 28 poilus du village morts pour la France durant cette même année. L'association ne croyait pas nécessaire d'inviter individuellement les écoles primaires de Lalbenque à visiter cette exposition, pensant que cette démarche serait spontanée. Une classe a bien été emmenée à la maison communautaire pour consulter des livres à la médiathèque, mais cette exposition, un étage en dessous, n'a même pas été visitée ! Les Amis de Lalbenque

ont donc invité par courrier les écoles primaires et ont par la même occasion élargi les possibilités en prolongeant l'exposition d'un mois !

Un mois plus tard, l'association est étonnée de ne pas avoir reçu de réponse. Ce désintérêt est décevant, et c'est d'autant plus décevant de priver nos écoliers de ce support éducatif, pédagogique mais aussi et surtout historique ! Les Amis de Lalbenque espèrent que pour l'exposition de 2015, qui commémorera le centenaire de 1915, les écoles seront au rendez vous !

Association: Les amis de Lalbenque
www.lesamisdelaalbenque.com

LE CANCER : LA FAUTE A PAS DE CHANCE ? C'EST VITE DIT !

Selon l'étude publiée par deux chercheurs américains dans la revue Science, les deux tiers des cancers de l'adulte aux Etats Unis relèveraient d'un hasard malheureux, conséquence des mutations aléatoires qui se produisent lors des divisions des cellules souches*. En conséquence, les facteurs de risque liés à l'environnement (tabac, alcool, alimentation, polluants...) ou à une susceptibilité génétique seraient responsables d'un tiers des cancers seulement. Voilà une nouvelle qui fera plaisir au lobby industriel mais qui mérite réflexion.

Les cancers du sein et de la prostate, les plus fréquents, étaient exclus du champ de l'étude, ce qui en limite la portée, mais là n'est pas seulement le problème. Voyons d'abord le raisonnement suivi par nos deux chercheurs :

Le risque de cancer est différent selon les organes.

Ainsi, par exemple, il est de 6.9% pour le poumon et de 0.6% pour le cerveau, et les cancers de l'intestin grêle sont 20 fois moins fréquents que ceux du colon ou du rectum.

Les cellules souches de nos organes se renouvellent à des rythmes différents et on peut donc émettre l'hypothèse suivante : plus le nombre de divisions est élevé au cours d'une vie et plus le risque de mutations aléatoires - et donc de cancer - augmente pour un organe donné.

A partir d'une sélection de 31 cancers, ils ont mis en évidence une très nette corrélation** entre le nombre total de divisions des cellules souches dans un organe et le risque de survenue d'un cancer dans ce même organe. D'où la conclusion : le cancer c'est la faute à pas de chance.

De nombreuses voix se sont fait entendre pour saluer l'importance et l'originalité de cette découverte. Pour Fabien Calvo, éminent cancérologue, professeur à l'université Paris -Diderot-Paris-VII, « ces résultats confortent la théorie classique selon laquelle les cancers sont une maladie du vieillissement, puisque les risques sont proportionnels au nombre total de divisions des cellules souches ». Un autre, Fabrice Denis, renchérit : « il y a beaucoup d'emphases sur les causes exogènes de cancers, comme la pollution, l'alimentation...mais ces travaux confirment que ce sont avant tout des maladies de personnes âgées ».

Ces résultats et les commentaires que l'on a pu entendre

dans de nombreux médias ne devraient donc pas déplaire aux industriels de la chimie, des pesticides, du pétrole, du nucléaire, etc.... qui fabriquent et diffusent dans notre environnement, avec la bénédiction des pouvoirs publics, des molécules dont ils ne se donnent même pas la peine de mesurer les effets sur la santé. Faut-il pour autant prendre les conclusions de cette étude pour argent comptant ? Il semblerait que non car la méthodologie suivie soulève bien des interrogations.

D'abord, le fait que les cancers du sein et de la prostate, en forte augmentation, soient exclus du périmètre de l'étude pose problème. Les auteurs justifient ce choix par le fait que les données disponibles sur la division des cellules concernées ne seraient pas fiables. C'est un peu facile et peu rigoureux sur le plan scientifique d'éliminer a priori les données qui pourraient contredire l'objectif visé.

Ensuite, la corrélation entre le nombre de divisions cellulaires et le risque de survenue d'un cancer n'est pas une preuve de l'existence d'un lien de causalité entre les deux paramètres, ce qui interdit de conclure que le cancer relèverait du hasard. Annie Thébaud-Mony, directrice de recherche honoraire à l'Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale (INSERM) donne l'exemple suivant pour illustrer l'erreur de raisonnement, relativement courante en matière de statistique, qui conduit à cette conclusion erronée : entre 1950 et 1990 en France, les courbes de croissance du cancer et d'utilisation du réfrigérateur ont été exactement parallèles et pourtant il n'est venu à l'idée de personne d'affirmer que l'augmentation des cancers était la conséquence de l'introduction du réfrigérateur dans nos cuisines!

Annie Thébaud-Mony exprime deux autres critiques sur l'étude américaine : d'une part les auteurs semblent ignorer le fait qu'une cellule souche ne se transforme pas spontanément en cellule cancéreuse : elle doit en effet subir une mutation sous l'action d'agents dits cancérigènes; d'autre part, les auteurs occultent les inégalités face au cancer dues notamment au statut social : en France, un ouvrier a dix fois plus de risque de mourir de cancer (et de façon précoce avant 65 ans) qu'un cadre supérieur; l'exposition répétée à des agents cancérigènes est donc un facteur de risque, démontré par de nombreuses études épidémiologiques.

Signalons aussi que le professeur Calvo a publié dans le Monde du 14 janvier dernier une tribune dans laquelle il prend ses distances avec les conclusions de l'étude américaine et affirme nettement « le rôle important de nombreuses substances cancérigènes ».

Cette étude sponsorisée par une fondation privée est une nouvelle illustration de la stratégie du doute que certains milieux industriels poursuivent inlassablement depuis de nombreuses années. Cette stratégie a deux objectifs : d'une part, nous inciter au fatalisme face aux nuisances et risques divers qui résultent de la diffusion dans notre environnement des substances nocives qu'ils fabriquent, d'autre part, retarder autant que possible les décisions législatives et réglementaires qui pourraient protéger la santé publique, dans le domaine professionnel comme dans la sphère privée.

Thierry Le Reun

*cellules indifférenciées pouvant produire des cellules spécialisées

**relation mathématique entre 2 paramètres



Le « TAFTA » ou l'art de détricoter les protections et les solidarités : un conseil municipal bien fileux.

Nous avons, dans un précédent article de « *La Caselle enchênée* » essayé d'alerter nos élus et nos lecteurs sur les menaces dont le « TAFTA » serait porteur pour les protections et les solidarités que les sociétés modernes ont instituées depuis la fin de la seconde guerre mondiale à partir du programme élaboré par le Conseil National de la Résistance (CNR). Comme nous l'avions écrit, TAFTA (ou « *Trans-Atlantic Free Trade Agreement* ») est le dernier projet d'accord commercial élaboré par les Etats-Unis et l'Union Européenne pour détricoter les mécanismes d'encadrement des échanges entre des « partenaires » dont les politiques de protection des libertés, de la santé et de l'environnement, sont très hétérogènes. Et nous avons montré que sa mise en œuvre aurait de multiples conséquences sur la production d'énergie, l'accès aux médicaments, la sécurité alimentaire, les droits d'auteur, la protection des données personnelles et le règlement des conflits entre domaines public et privé. Or, et comme certains viennent-ils seulement de le (re)découvrir lors des récents et tragiques événements, les politiques économiques ne consistent jamais dans l'application de principes dont la pertinence serait indépendante des contextes historiques, sociaux et

écologiques dans lesquels ils s'inscrivent. Ainsi, et pour autant que l'on puisse jamais considérer l'économie comme une science, il ne faut jamais oublier que cette dernière n'a jamais à traiter d'enchaînements mécaniques de causes, d'effets et de « résultats », mais qu'elle reste soumise à des aléas, des désirs, des frustrations, des risques et des *effets inattendus* dont la prise en compte demeure essentielle dans l'élaboration de toute forme de décision. Disons donc, pour en terminer avec ces considérations apparemment abstraites, que les politiques (y compris économiques) relèvent, au moins dans les sociétés démocratiques ouvertes à l'indétermination, d'un art de la discussion, de l'interprétation et du conflit.

C'est l'une des raisons pour lesquelles Daniel Pasquier, seul élu au conseil municipal de Lalbenque de la liste écologiste, avait proposé en novembre dernier qu'à l'exemple de nombreuses municipalités, le conseil municipal de Lalbenque vote une délibération pour signifier son *opposition de principe* à l'application du TAFTA sur le territoire de la commune. Or sa proposition n'a pas recueilli un nombre de voix suffisant pour être acceptée. Seulement 8 voix sur 19 élus.

Cette décision, ou ce manque de discernement et de courage, sont d'autant plus étonnants que si ce traité venait à être appliqué, le pouvoir et la capacité d'intervention des collectivités publiques se trouveraient délégitimés dans un contexte où leurs ressources vont déjà être amputées de 13 milliards d'euros. Et puisque nous parlons de contexte, est-il besoin de rappeler, après les tragiques événements dont nous avons déjà mentionné l'existence, l'impérieuse nécessité dans laquelle se trouve le pays de réaffirmer sa volonté de préserver sa cohésion et sa solidarité sociales : qu'il s'agisse des retraites par répartition, des services à la personne, de contrôle du travail, du montant des salaires et des indemnités de licenciement et de l'aide aux plus démunis par exemple.

Mais les services publics sont aussi comptables, en matière de protection de l'environnement et de la santé

des personnes, du respect des normes en matière de sécurité alimentaire pour ce qui concerne les pesticides, les OGM, les additifs toxiques (voir l'exemple du « poulet au chlore »), les hormones et les contaminations bactériennes, les gaz de schiste, la production d'énergie et la gestion de l'eau, l'accès aux médicaments, etc.

Le contrôle et la maîtrise, par la puissance publique, de tous les secteurs dont l'existence est garante de solidarités et de la paix sociales restent donc plus que jamais une priorité qui devrait être soutenue par les élus et les citoyens...et il est regrettable et presque scandaleux de voir le conseil municipal de Lalbenque incapable de manifester, par un vote largement majoritaire, son opposition de principe à l'application du Tafta sur notre commune.

Yves Dupont

Table en pierre

La voilà enfin cette fameuse table en pierre, auprès de la caselle de Nouel, qui a remplacé la belle table en bois, offerte par la mairie de Lalbenque en juin 2013 mais volée deux mois plus tard pour n'avoir pas été scellée assez rapidement dans le sol. Le maire était prêt à payer une seconde table en bois (moins belle et moins solide que la première) mais les propriétaires ont préféré construire une table en pierre, plus en harmonie avec ce lieu tout habité de pierres sèches. Le résultat est plutôt sympathique et il y a fort à parier que les touristes et randonneurs, déjà fort nombreux à faire halte dans ce bel endroit, seront encore plus nombreux à s'arrêter et ravis de pouvoir se reposer sur ces bancs ou manger sur cette table construite avec des dalles de récupération d'une ancienne mangeoire d'une étable de la région.

Bravo et merci aux propriétaires qui ont supporté seuls le coût de l'opération... avec une aide modique de l'ASEL.

Pas de bravo et pas de merci, en revanche, au petit délinquant qui, la nuit de Noël, est venu taguer et couvrir de graffitis, d'un rouge criard, le totem posé par le Parc et le linteau d'entrée de la caselle. Et pour montrer qu'il savait écrire, ce décérébré a tagué, à l'intérieur de la gariotte, en grosses lettres d'un mètre de hauteur le mot « PIERRO ». Comme cet abruti a continué ses méfaits en fracturant la porte du local de la déchetterie pour y

inscrire « MERCI POUR TOUS » (après s'être servi en truffes en chocolat), on peut raisonnablement en déduire que ce garçon n'a jamais eu connaissance de l'existence de la lettre « T » dans l'alphabet français !

Un merci aux quelques bénévoles de l'ASEL qui ont passé des heures à frotter le totem à l'éponge et à gratter les pierres à la brosse métallique pour enlever le plus gros des graffitis. Ne reste plus que le linteau en bois qui demandera un traitement spécial par ponçage ou sablage.

Daniel Pasquier



Elections cantonales...pardon départementales ! (Billet d'humeur)

Eh oui, les 22 et 29 mars prochain, nous allons être appelés aux urnes pour désigner cette fois-ci ce qu'on appelait autrefois nos conseillers généraux qui étaient élus lors d'élections cantonales pour un mandat départemental !!! On se résume : des conseillers généraux, des élections cantonales, des mandats départementaux ! Cette terminologie ridicule à la limite du burlesque a perduré pendant deux siècles sans que personne n'y trouve à redire... surtout pas nos petits souverains locaux tout fiers d'accéder à la fonction de conseiller général ! Général ? Combien d'étoiles ?

C'en est désormais fini et on va voter en mars prochain pour des élections départementales. Exit donc les conseillers généraux et, puisque la réforme électorale s'annonçait de taille, on s'attendait à une mise au rebut également de nos chers cantons...nos 31 cantons lotois. C'était espérer de nos élus un esprit de réforme en profondeur dont ils sont manifestement incapables. Au lieu de supprimer définitivement les cantons (qui ne sont que de vieilles entités électorales datant de la Révolution de 1789) et de faire voter l'assemblée départementale sur des listes entières, à la proportionnelle...comme cela se fait pour les élections communales dans les communes de plus de 1000 habitants et pour les élections régionales...au lieu de cela on a tergiversé, on n'a pas voulu froisser les petits potentats locaux avides de garder leur ridicule pouvoir...et on a adopté une fois de plus une réforme tiède, frileuse, non représentative des courants de pensée politique et qui ne satisfait personne.

Nous n'allons plus voter pour un conseiller par canton ... mais pour deux (un homme et une femme) par regroupement de cantons. Pour le Lot, au lieu des 31 cantons précédents, nous n'en avons plus que 17...ce qui va donner un total de 34 élus à l'assemblée départementale au lieu des 31 précédemment. J'avais cru comprendre qu'il fallait aller, pour des raisons d'économies budgétaires, dans le sens d'une diminution du nombre des élus. J'ai dû sauter un épisode dans ce grotesque feuilleton.

On me dit que cette réforme vise à obtenir une parité hommes-femmes ! Comme si on ne pouvait pas avoir le même résultat avec des listes entières départementales qui auraient respecté, elles aussi, la fameuse parité. On me dit également que le conseiller départemental doit être en phase avec son canton et enraciné dans son territoire. Qu'on m'explique comment un élu de Castelnau pourra être en phase avec le territoire de Limogne, par exemple...puisque, pour ce qui nous concerne, les trois anciens cantons de Limogne, Lalbenque et Castelnau ont été réunis en un seul appelé désormais « Marches du Sud -Quercy ».

Si l'on voulait absolument conserver un découpage territorial au sein de chaque département, on aurait pu se débarrasser une bonne fois pour toutes de cette poussièreuse notion de canton et prendre au moins assise sur les communautés de communes pour élire les nouveaux conseillers départementaux.

Et si un des buts cachés de cette réforme était de continuer à éliminer des assemblées départementales les minorités...comme l'extrême gauche, les écologistes ou même le Front National...qui représentent à eux trois, dans le Lot, plus d'un tiers des électeurs. Dormez tranquilles, braves gens ! Ce n'est pas en mars prochain que les départements seront dirigés par de dangereux gauchistes ou écologistes ! Découpage et tripatouillage, les deux nouvelles mamelles de la France, enlèvent tout espoir à une quelconque minorité de participer à la nouvelle assemblée départementale.

A la réflexion, aucun argument sérieux ne peut valider cette réforme qui va décourager les électeurs d'aller voter pour des binômes (un homme, une femme). Binôme ou couple hétéro ? Nos élus ont dû oublier que des lois sur l'homosexualité ont été récemment votées dans ce doux pays de France !!!

Daniel Pasquier

ASEL

Mairie de Lalbenque
46230 Lalbenque

Site internet : <http://www.asel.eu.com/>
Tel. 05 65 31 75 91 ou 05 65 20 24 89

Si vous voulez soutenir l'action de l'ASEL, si vous aimez lire ce petit journal, alors n'hésitez pas à nous rejoindre

Adhésion à l'association (inclus l'abonnement à la Caselle Enchênée) :

- Individual : 15€ / an
- Pour un couple : 20€ / an

NOM :

PRENOM :

ADRESSE :

EMAIL :

Dépôt légal préfecture de Cahors : Avril 2007 : n° 46/2007/06